



ACMDP PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLS (PSV)

Page 1
Edition 1
Amendement 0
Date : 18/09/2018

ACMDP

PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLS (PSV)

ACMDP (Aéroclub Marcel DASSAULT Provence)
Siège social :
Route de l'aérodrome de Salon Eyguières
13300 SALON DE PROVENCE
acmdp@laposte.net
<http://www.club.quomodo.com/acmdp>



ACMDP PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLIS (PSV)

Page 2
Edition 1
Amendement 0
Date : 18/09/2018

TABLE DES MATIERES

1	ORGANISATION PSV	3
1.1.	Généralités	3
1.2.	Commission « sécurité des vols » de l'ACMDP	3
1.2.1.	Rôle principal de la commission « sécurité des vols » :	3
1.2.2.	Cette commission « sécurité des vols » comprend :	4
1.2.3.	Missions de la commission « sécurité des vols » :	4
1.2.4.	Missions du responsable PSV	4
1.2.5.	Moyens du correspondant PSV :	5
2	ACTE D'ENGAGEMENT DU PRESIDENT	6
3	INITIALISATION PSV :	7
3.1.	Les rapports du BEA	7
3.2.	Exploitation de notes techniques concernant la SV :	7
3.3.	RETEX	7
4	Le fonctionnement PSV en phase « croisière »	8
4.1.	Informations disponibles sur le site de l'ACMDP :	8
4.2.	Connaissance PSV pour tout pilote de l'ACMDP :	9
4.3.	Diffusion d'un REX	9
4.4.	La commission « sécurité des vols » de l'ACMDP :	9
4.5.	Relations avec les Autorités :	10
4.6.	Mise à jour des documents PSV :	10
4.7.	Méthode d'archivage des documents PSV :	10
5	ANNEXE-FICHE DE RETOUR D'EXPERIENCE	11



ACMDP PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLIS (PSV)

Page 3

Edition 1

Amendement 0

Date : 18/09/2018

1. ORGANISATION PSV

1.1. GENERALITES

- Le président de l'ACMDP s'engage à faire fonctionner la PSV d'une manière efficace.
- La PSV utilise les données actualisées suivantes :
 - Les conditions particulières pouvant exister sur certains terrains. Par exemple : piste ravinée, boueuse.
 - Des comptes-rendus et des publications du BEA concernant l'aviation légère.
 - Des Retours d'Expérience (REX) écrits par des pilotes ou des instructeurs de l'ACMDP.
 - Les REX FFA
 - Les CRESAG
 - Le présent document PSV
 - Des informations SV techniques
 - L'historique des évènements survenus à l'ACMDP, les actions de préventions et/ou les actions correctrices.
- Le suivi du fonctionnement du PSV sera à l'ordre du jour de chaque réunion du Comité Directeur et du Conseil d'Administration de l'ACMDP.

1.2. COMMISSION « SECURITE DES VOLIS » DE L'ACMDP

1.2.1. ROLE PRINCIPAL DE LA COMMISSION « SECURITE DES VOLIS » :

- Etre le garant des pratiques sécuritaires dans l'activité aérienne de



ACMDP PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLIS (PSV)

Page 4

Edition 1

Amendement 0

Date : 18/09/2018

l'ACMDP.

1.2.2. CETTE COMMISSION « SECURITE DES VOLIS » COMPREND :

- Le Responsable Pédagogique : Elisabeth DUMAS
- Le responsable PSV : Jean-François OLIVARI
- Le président de l'ACMDP : Jean-Louis DUMAS

1.2.3. MISSIONS DE LA COMMISSION « SECURITE DES VOLIS » :

- Assurer la diffusion et le suivi des informations concernant le SGS.
- Proposer les évolutions de la PSV.
- Ecouter toute personne en mesure d'apporter une information concernant la SV.
- Analyser les REX.
- Proposer des mesures à prendre afin d'éviter les dysfonctionnements constatés.
- Transmettre à la DGAC (selon l'importance du problème), des propositions d'améliorations concernant la sécurité des vols.
Ecriture de CRESAG.
- Faire publier sur le site de l'ACMDP les informations concernant la SV.
- Présentation lors des réunions du Conseil d'administration et de l'AGO du bilan SV pour le club.

1.2.4. MISSIONS DU RESPONSABLE PSV

- Il contribue à l'amélioration du niveau de prévention des accidents et incidents au sein de l'activité de l'ACMDP.
- Il encourage les retours d'informations SV :
 - De la part de la commission SV de l'ACMDP.
 - De tous les pilotes de l'ACMDP.
- Il fait la synthèse des dysfonctionnements constatés.



ACMDP PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLIS (PSV)

Page 5

Edition 1

Amendement 0

Date : 18/09/2018

- Il fait publier sur le site ACMDP toute information pertinente concernant :
 - Les conditions particulières pouvant exister sur certains terrains. Par exemple : piste ravinée, boueuse.
 - Des comptes-rendus et des publications du BEA concernant l'aviation légère.
 - Des Retours d'Expérience (REX) écrits par des pilotes ou des instructeurs de l'ACMDP.
 - Les REX FFA
 - Les CRESAG
 - Des informations SV techniques
 - L'historique des évènements survenus à l'ACMDP, les actions de préventions et/ou les actions correctrices.

1.2.5. MOYENS DU CORRESPONDANT PSV :

- Il est destinataire de toutes les informations qui ont un rapport à la sécurité des vols.
- Le Responsable Pédagogique tient à sa disposition :
 - Les éléments de veille réglementaire.
 - Toute mise à jour des documents DTO pouvant avoir un lien avec la sécurité.



ACMDP PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLIS (PSV)

Page 6

Edition 1

Amendement 0

Date : 18/09/2018

2. ACTE D'ENGAGEMENT DU PRESIDENT

Philosophie Sécurité des Vols (PSV) ENGAGEMENT DU PRESIDENT DE L'ACMDP

L'ACMDP attache la plus haute importance à la prévention des accidents et des incidents.

Dans le cadre de l'approbation DTO, l'ACMDP met en place une Philosophie Sécurité des Vols (PSV).

Le Président de l'ACMDP s'engage sur une prévention efficace des incidents et accidents en vol comme au sol en :

1. Signant le présent engagement.
2. Mettant en place une commission « sécurité des vols » au sein de l'ACMDP.
3. Définissant le rôle, le mode de fonctionnement et les moyens de cette commission, notamment l'identification et l'analyse des dysfonctionnements.
4. En élaborant une stratégie visant à diminuer les incidents et accidents.
5. Collaborant avec d'autres structures DSAC, BEA, FFA, Etc.

Fait à Salon Eyguières, le 30 Septembre 2018,

Jean-Louis DUMAS, le Président de l'ACMDP :

Signature



ACMDP PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLIS (PSV)

Page 7

Edition 1

Amendement 0

Date : 18/09/2018

3. INITIALISATION PSV :

Les composantes de la PSV de l'ACMDP lui permettant d'être initialisée et de fonctionner en continu sont :

3.1. LES RAPPORTS DU BEA

Ceux-ci permettent :

- D'identifier les dangers et d'évaluer les risques.
- D'écrire un historique des accidents et des incidents de l'activité « avions légers ».
- D'établir des statistiques (actions BEA) qui sont utiles à la SV.
- D'avoir une source fiable d'informations à afficher sur le site de l'ACMDP.
- ...

3.2. EXPLOITATION DE NOTES TECHNIQUES CONCERNANT LA SV :

- Ces notes techniques (réalisées par des pilotes de l'ACMDP, diffusées sur INTERNET ou faisant partie de publications aéronautiques) seront utilisées par l'ACMDP pour la prévention des incidents et des accidents.
- On peut citer quelques exemples (liste non exhaustive) :
 - Réglage de la richesse carburant,
 - Utilisation du réchauffage carburateur,
 - Techniques de pilotage d'un avion à train d'atterrissage classique,
 -

3.3. REX

- Les REX (Retour d'Expérience) seront diffusés sur le site de l'ACMDP.
- Ces REX sont écrits par des pilotes de l'ACMDP ayant été confrontés à un évènement aéronautique (liste non exhaustive) :



ACMDP PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLIS (PSV)

Page 8

Edition 1

Amendement 0

Date : 18/09/2018

- Panne d'un système de l'avion,
- Incident
- Risque de collision,
- Problème de facteurs humains
- Météorologie,
- Etc.
- L'écriture de ces REX doit devenir un réflexe pour tous les pilotes dans le cas d'exposition à un évènement SV. Leur seul but est de diffuser une information pour améliorer la SV. En aucun cas, ils seront utilisés pour appliquer une sanction au pilote ayant écrit le REX.

4. FONCTIONNEMENT PSV EN PHASE « CROISIERE ».

4.1. INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'ACMDP :

Tout membre de l'ACMDP est en mesure de trouver facilement sur le site ACMDP :

- La présente PSV,
- Les Comptes rendus et les analyses synthétiques du BEA concernant les incidents et accidents jugés pertinents par le responsable SV.
- Les REX ACMDP
- Les REX FFA
- Les CRESAG
- Les conditions particulières pouvant exister sur certains terrains. Par exemple : piste ravinée, boueuse.
- Des informations SV techniques
- L'historique des évènements survenus à l'ACMDP, les actions de préventions et/ou les actions correctrices.

Note importante : tous les pilotes sont priés de rapporter toutes les remarques pertinentes concernant la PSV afin de faire évoluer le système vers toujours plus de sécurité.



ACMDP PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLIS (PSV)

Page 9

Edition 1

Amendement 0

Date : 18/09/2018

4.2. CONNAISSANCE PSV POUR TOUT PILOTE DE L'ACMDP :

Elle sera obtenue lors d'un briefing à tous les pilotes de l'ACMDP :

- Sensibilisation des pilotes, des instructeurs et des responsables ACMDP de l'importance du REX.
- Lecture et analyse des comptes-rendus, des rapports et des statistiques du BEA.
- Présentation des éléments PSV sur le site de l'ACMDP
- Présentation du formulaire REX.
- Présentation du formulaire CRESAG

4.3. DIFFUSION D'UN REX

- **Dès qu'un REX est écrit, il est envoyé par MAIL ou par SMS aux personnes faisant partie de la commission SV :**

Nota : Un REX « type » est proposé en annexe.

- Le responsable du site ACMDP assure l'archivage de tous les REX.
- En fonction de l'importance du dysfonctionnement, le responsable PSV propose une suite logique à l'évènement à faire paraître sur le site :
 - Publication rapide concernant l'évènement.
 - Mesures de première urgence.
 - Propositions de solutions pour le court et le long terme.
 - Etc.

4.4. LA COMMISSION « SECURITE DES VOLIS » DE L'ACMDP :

- Proposera et rédigera les mises à jour PSV souhaitées. Celles-ci seront sauvegardées sur le site.
- Assurera la diffusion et le suivi des modifications.
- Informera les adhérents de ces évolutions.



ACMDP PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLIS (PSV)

Page 10

Edition 1

Amendement 0

Date : 18/09/2018

- Lors de chaque réunion du Comité Directeur (BUREAU), des réunions CA et lors de l'AGO, l'ordre du jour comprendra un point concernant la PSV.

4.5. RELATIONS AVEC LES AUTORITES :

- Des visites (programmées ou non) seront réalisées par l'Autorité afin de vérifier les conditions de mise en œuvre de la PSV.
- Le garant des relations avec l'autorité est le Président de l'ACMDP.

4.6. MISE A JOUR DES DOCUMENTS PSV :

- L'ACMDP a choisi de réaliser la PSV sous forme numérique.
- Les adhérents seront avertis par MAIL de tout changement.
- Les modifications mineures feront l'objet d'une transmission annuelle (de préférence par courrier électronique).
- Le choix de l'ACMDP est de traiter tous les échanges de courrier via Internet.

4.7. METHODE D'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS PSV :

- Les supports étant numériques, les documents PSV seront sauvegardés sur un serveur de l'ACMDP.
- Le Responsable du site de l'ACMDP assurera la mise à jour et le suivi de la documentation électronique.



ACMDP PHILOSOPHIE SECURITE DES VOLIS (PSV)

Page 11

Edition 1

Amendement 0

Date : 18/09/2018

5. ANNEXE-FICHE DE RETOUR D'EXPERIENCE

ACMDP	« REX » RETOUR D'EXPERIENCE	N° de REX		
<u>Avion :</u>	<u>Immatriculation :</u>	<u>Date :</u>	<u>heure :</u>	<u>Lieu :</u>
<u>Résumé :</u>				
<u>Présentation chronologique des faits :</u>				
<u>Suites immédiates données :</u>				
Rédigé le :	Adressé au correspondant sécurité le :	Coordonnées du rédacteur :	Remarques :	
Président ACMDP :	Responsable SGS :	Nom : Prénom Tel : Mail :	Responsable pédagogique : Elisabeth DUMAS 06 03 42 52 97	
Jean Louis DUMAS 06 80 58 29 40	Jean François OLIVARI 06 77 02 69 63			